

Haute-Garonne

le Département



Ambition Haute-Garonne Inclusive

2025 - 2028

SOMMAIRE

Synthèse	p4
Synthèse en CAA (Communication alternative et Améliorée)	p12
Synthèse simplifiée	p14

ÉDITO

Le plan d'action « Ambition Haute-Garonne inclusive » acte une nouvelle approche innovante de nos politiques départementales, pour les trois années à venir.

Il s'agit d'un réel changement de culture, qui doit nous permettre de répondre, au mieux, aux défis sociaux, environnementaux et démographiques qui s'imposent à nous et de poser les fondations de la société que nous désirons.

Mais que signifie être inclusif ? Le terme « inclusion » est issu du monde du handicap, une compétence-clé du Département. Nous voulons élargir cette notion à l'ensemble de nos politiques publiques. Être inclusif revient à savoir adapter une règle collective aux singularités, afin de mieux faire société. L'inclusion, c'est veiller à ce que l'on puisse vivre les uns avec les autres, et non les uns à côté des autres. Le défi du vivre-ensemble est immense dans notre société gangrénée par l'individualisme. Je pense que c'est à la puissance publique d'organiser les conditions qui permettent une participation effective de toutes et tous, partout sur le territoire.

Elle implique de donner les opportunités d'une réelle vie ensemble. Elle nous conduit à devoir aller vers toutes celles et ceux qui ne trouvent pas leur place, pour mieux comprendre leurs besoins.

Soyons réalistes : le chemin est encore long pour aboutir à une société vraiment inclusive. Dans ce défi, le Conseil départemental est fier d'impulser le mouvement, à son échelle, pour améliorer le quotidien de toutes les Haut-Garonnaises et tous les Haut-Garonnais. Notre ambition, c'est construire un territoire où chacun puisse s'épanouir, tout en contribuant à l'intérêt général.

Promouvoir une société inclusive, bienveillante et respectueuse nécessite d'agir, avec un cap clair, et dans l'ensemble de nos politiques publiques, pour que l'intention ne reste pas un vœu pieux. Nous l'avons avec ce plan d'action bâti grâce à la mobilisation de nos services que je remercie.

Pour nous, au Conseil départemental, être inclusifs, c'est, en premier lieu, sensibiliser les élus, les agents, nos partenaires à cette nouvelle approche. C'est aussi continuer à améliorer l'accessibilité sous toutes ses formes.

Dans cet objectif qui évolue avec le temps, nous devons accélérer pour faire tomber les freins et adapter notre service public départemental aux enjeux de demain. Mon ambition est claire : faire de la Haute-Garonne un territoire véritablement inclusif.



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'S. Vincini', written in a cursive style.

Sébastien Vincini

PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE LA HAUTE-GARONNE

AMBITION HAUTE-GARONNE INCLUSIVE

SYNTHÈSE

La société traverse une crise profonde, marquée par une perte de repères collectifs et une difficulté croissante à « faire société ». Face aux défis environnemental, démographique et démocratique, il devient urgent de repenser notre modèle social.

L'hyperindividualisme de notre société, qui valorise l'intérêt personnel au détriment du collectif, appelle à tendre vers une approche nouvelle : celle d'un vivre-ensemble fondé sur la coopération et la reconnaissance de chacune et chacun.

L'approche inclusive apparaît alors comme une voie prometteuse. Elle ne se limite pas à lutter contre l'exclusion, mais propose une transformation : adapter la société aux personnes, et non l'inverse. L'inclusion dépasse le modèle de l'intégration, qui maintient des parcours différenciés pour les personnes « à part ». Elle vise à abolir les distinctions entre « normal » et « différent », en valorisant la richesse des singularités dans un cadre commun, tout en reconnaissant la diversité et la spécificité des besoins. Il s'agit de donner toute sa place à chacune et à chacun au sein du même groupe dans toutes les dimensions de la vie et du quotidien, afin que toutes et tous aient la possibilité d'être acteurs et actrices dans tous les aspects de la vie sociale. Cela implique de concevoir dès l'origine des politiques, des services et des espaces accessibles à toutes et à tous, en tenant compte de la diversité des situations.

Ce changement de paradigme, inscrit dans le droit mais pas encore dans les faits, constitue une voie vers une société plus intéressante pour chacune et chacun, qui implique que la société s'adapte aussi aux besoins des personnes et non plus seulement que les personnes s'adaptent à la norme. Le Conseil départemental de la Haute-Garonne affirme, notamment à travers cette ambition, sa volonté de faire de l'inclusion un levier structurant pour construire une société plus juste, plus solidaire et plus durable par le territoire.

3 axes et 4 orientations encadrent les actions pour aller plus loin dans la construction d'une société plus inclusive à travers les politiques de notre Département :

- ✓ **Axe transversal** : Sensibiliser sur l'approche inclusive dans toutes les dimensions

- ✓ **Axe 1** : Agir pour le vivre ensemble et la mixité sociale
 - Orientation 1** : Vivre les uns parmi les autres, dans la même société
 - Orientation 2** : Organiser la participation de toutes les habitantes et de tous les habitants

- ✓ **Axe 2** : Permettre de mener son projet de vie en visant à rendre accès à tout pour toutes et tous, et en accompagnant chacune et chacun
 - Orientation 3** : Donner accès à tout pour toutes et tous
 - Orientation 4** : Offrir à chacune et à chacun la possibilité d'un accompagnement dans son projet de vie

✓ AXE TRANSVERSAL

Sensibiliser sur l'approche inclusive dans toutes les dimensions

La sensibilisation est un outil essentiel pour faire advenir une société inclusive. La première des choses est de prendre conscience collectivement des enjeux propres à l'approche inclusive.

Le Conseil départemental y prendra toute sa part, et à plusieurs niveaux. Tout d'abord, il s'agit d'accompagner les instances de participation citoyenne dans leurs aspirations au développement d'une société plus inclusive, telles que le Conseil départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA), ou le Conseil départemental des Jeunesses (CDJ). Plus largement, dans les modalités mêmes de participation des citoyennes et des citoyens, il s'agit également de mettre en place un fonctionnement permettant à toutes et à tous de pouvoir s'exprimer. Enfin, il est également essentiel de porter cette sensibilisation auprès de toutes et de tous, à commencer par les élu•e•s et les agentes et agents du Conseil départemental.

ACTIONS

- ✓ Sensibiliser sur l'approche inclusive en tant que telle (mobilisation des instances de démocratie participative, formation des élus locaux, formation des agents...).
- ✓ Sensibiliser sur l'approche inclusive par la sensibilisation sur des thématiques spécifiques, comme l'égalité femmes-hommes, ou la lutte contre le harcèlement scolaire.

✓ AXE 1

Agir pour le vivre ensemble et la mixité sociale

Le Conseil départemental s'engage à construire une société favorisant le vivre ensemble dans toutes les sphères de la vie sociale, en favorisant la cohésion sociale. Ainsi, il s'agit d'organiser autrement la société dans le but de permettre à tous ses individus de vivre les uns parmi les autres, en en finissant avec des logiques de sectorisation et en dépassant le modèle d'intégration.

Afin que le vivre ensemble prenne réellement tout son sens, il est essentiel d'organiser la participation effective de chacune et de chacun dans la vie sociale et de rendre possible les interactions entre les personnes.

ORIENTATION 1 :

Vivre les uns parmi les autres, dans la même société

ACTIONS

- ✓ Favoriser la mixité sociale dans les collèges, par des choix de répartition des élèves et des processus d'accompagnement.
- ✓ Faire du logement social et de l'hébergement relevant des compétences du Conseil départemental un outil de mixité sociale.
- ✓ Ouvrir pleinement le secteur médico-social sur la société par la transformation de l'offre en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap (faire évoluer les EHPAD et organiser une nouvelle forme d'accompagnement des personnes en situation de handicap).

ORIENTATION 2 :

Organiser la participation de toutes les habitantes et de tous les habitants

Au-delà de l'organisation de la société pour permettre aux personnes de se rencontrer en favorisant la mixité sociale et interagir ensemble, il est nécessaire de mettre en place des adaptations pour que toutes et tous puissent participer à la vie publique. Cela pourra advenir à travers des dispositifs « d'aller vers », permettant d'informer mais surtout de rendre accessible les possibilités qui s'offrent à toutes et tous, spécialement pour celles et ceux qui se trouvent le plus éloignés de la vie sociale. Des espaces d'expression citoyenne, aux espaces d'épanouissement collectif et individuels qu'offre la pratique de loisirs, en passant par des dispositifs d'accès à l'emploi ou à un rôle social valorisant, l'objectif est d'œuvrer à la transformation dans toutes les différentes dimensions de la vie sociale afin que toutes les citoyennes et tous les citoyens puissent y participer en tenant compte de leurs besoins.

ACTIONS

- ✓ Renforcer les dispositifs d'innovation sociale à travers le développement de l'économie sociale et solidaire au bénéfice de l'inclusion (soutenir des acteurs qui placent le lien social au cœur de leur démarche).
- ✓ Démocratie participative : mobiliser les habitants éloignés de la vie citoyenne.
- ✓ Organiser les activités de loisirs et de sport pour permettre à toutes et tous de pratiquer ensemble en aidant à s'adapter pour accueillir chacune et chacun.
- ✓ Démocratiser l'accès à la culture en s'organisant pour favoriser l'accès à tous et toutes.
- ✓ Promouvoir le développement social local pour initier des démarches collectives de la part des habitantes et des habitants même, dans une logique inclusive.
- ✓ Faciliter l'accès au numérique et permettre une acculturation à ses enjeux.
- ✓ Favoriser les possibilités de rôle social valorisant, c'est-à-dire parvenir à proposer des activités utiles à toute la société pour les personnes qui ne sont pas dans l'emploi et qui recherchent de telles activités.

✓ AXE 2

Permettre de mener son projet de vie en visant à rendre accès à tout pour toutes et tous, et en accompagnent chacune et chacun.

L'accessibilité, pilier de l'approche inclusive, consiste à donner accès à tout pour toutes et tous : pour qu'une personne se sente un membre à part entière de la société, il faut qu'elle puisse avoir accès aux mêmes services et prestations que tous les autres.

La mise en accessibilité se fait à travers plusieurs leviers : l'aménagement physique, géographique, l'adaptation des supports de communication, la mise en place d'aides financières, etc. L'objectif est d'adapter l'environnement à la situation de chacune et de chacun en fonction des besoins.

ORIENTATION 3 :

Donner accès à tout pour toutes et tous

ACTIONS

- ✓ Développer l'accessibilité physique pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder aux bâtiments.
- ✓ Améliorer l'accès au logement et les conditions de vie dans le logement pour les publics ayant le plus de besoins de mise en accessibilité.
- ✓ Optimiser l'accessibilité auprès des collégiens dans les différentes dimensions de l'accessibilité (pas seulement l'accès physique).
- ✓ Rendre possible la mobilité pour toutes et tous en prenant en compte la diversité des situations.
- ✓ Faciliter l'accueil et l'accès aux documents pour toutes et tous, pour que le contenu des documents produits par le Conseil départemental ne s'adresse pas qu'au public familier avec la lecture de tels documents.
- ✓ Développer la sécurité sociale alimentaire et l'accès à une alimentation de qualité pour toutes et tous, en fonction de ses moyens.
- ✓ Faire de la dématérialisation des démarches administratives et autres une opportunité pour une société plus inclusive.

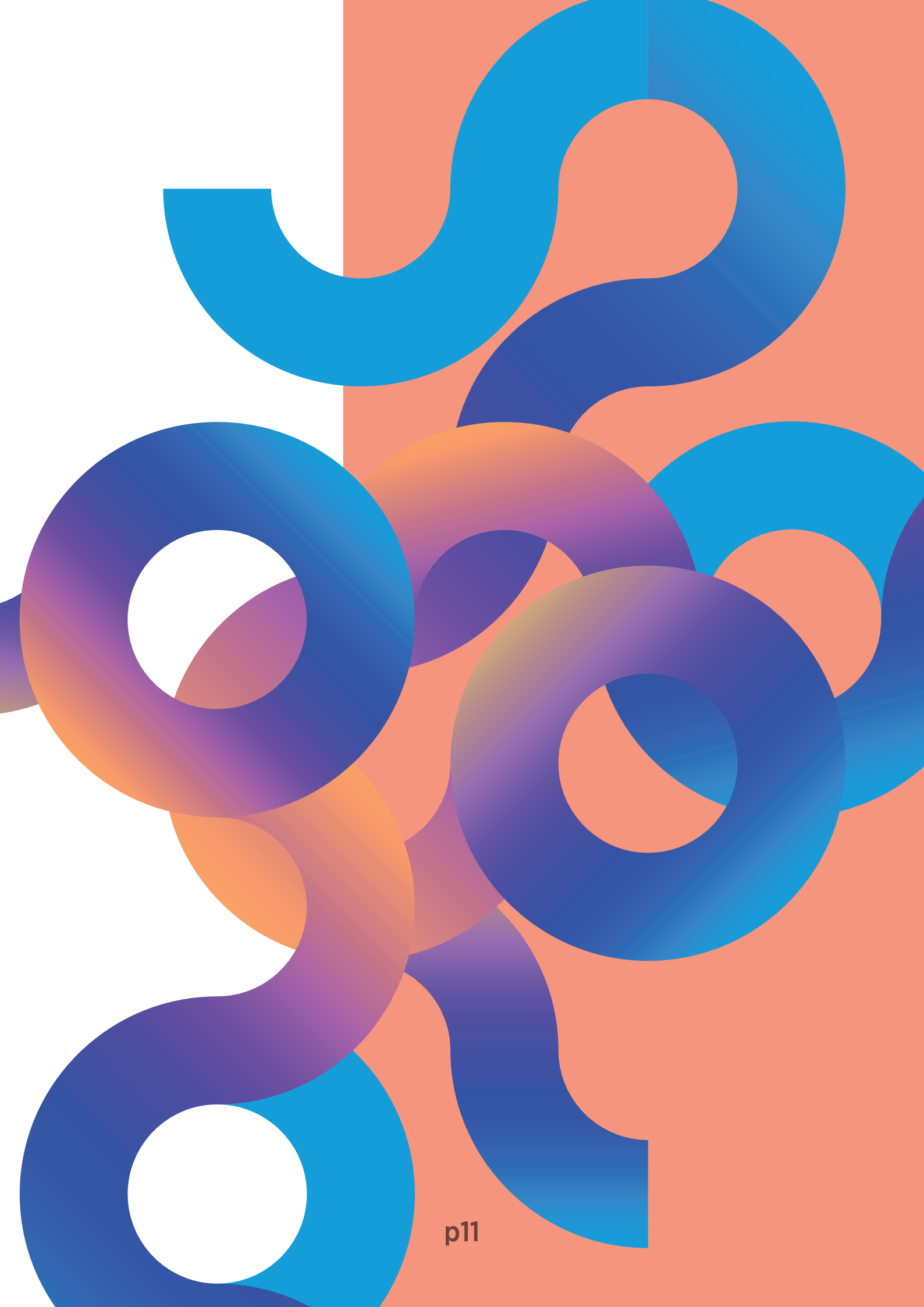
ORIENTATION 4 :

Offrir à chacune et à chacun la possibilité d'un accompagnement dans son projet de vie

La mise en accessibilité nécessaire doit s'accompagner de la mise à disposition d'un accompagnement individuel du projet de vie de la personne pour celles et ceux qui en ont besoin. L'inclusion c'est aussi donner les possibilités d'être appuyé pour permettre de réaliser son projet de vie.

ACTIONS

- ✓ Faciliter l'insertion professionnelle des habitants de la Haute-Garonne.
- ✓ Favoriser l'accompagnement social des habitantes et des habitants de la Haute-Garonne pour leur permettre de réaliser leur projet de vie, lorsque les personnes se rendent en Maison des Solidarités (MDS), mais également lorsqu'elles ont du mal à sortir de leur cadre habituel pour bénéficier de cette aide (l'« aller-vers »).
- ✓ Organiser l'accès à la lecture en allant vers les personnes les plus éloignées grâce à l'actions de la Médiathèque départementale.
- ✓ Agir pour l'épanouissement des enfants haut-garonnais suivis par l'aide sociale à l'enfance.
- ✓ Lutter contre l'isolement des personnes, notamment des personnes âgées, grâce à des dispositifs qui vont à leur rencontre.

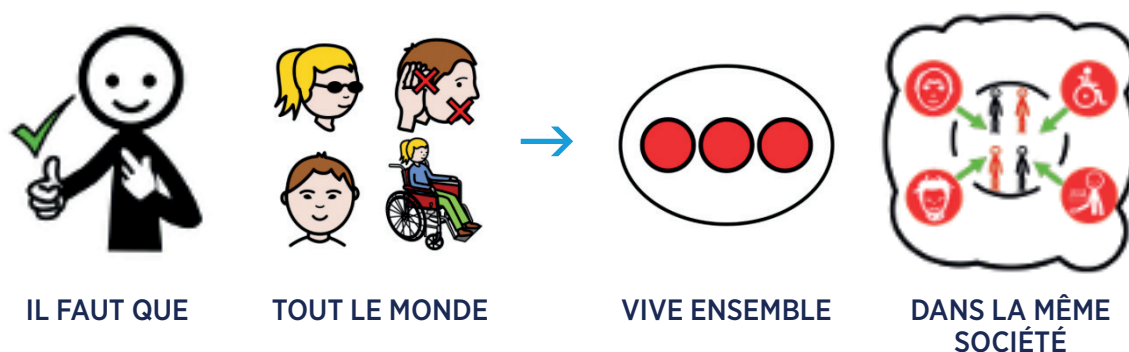
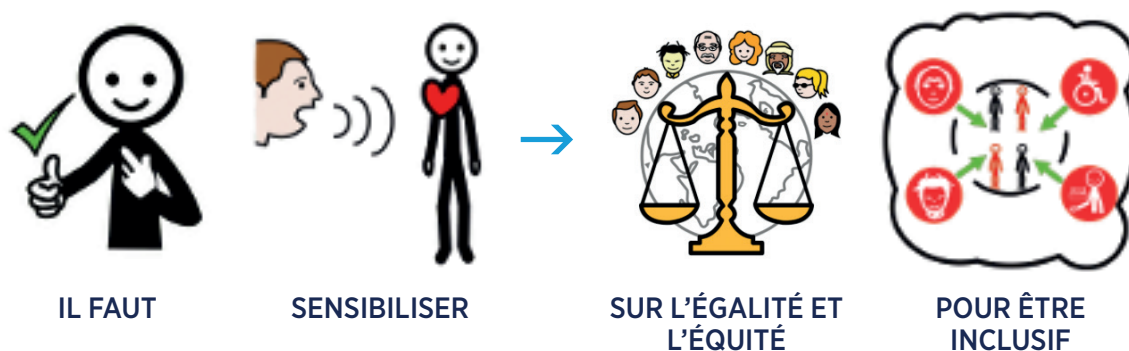
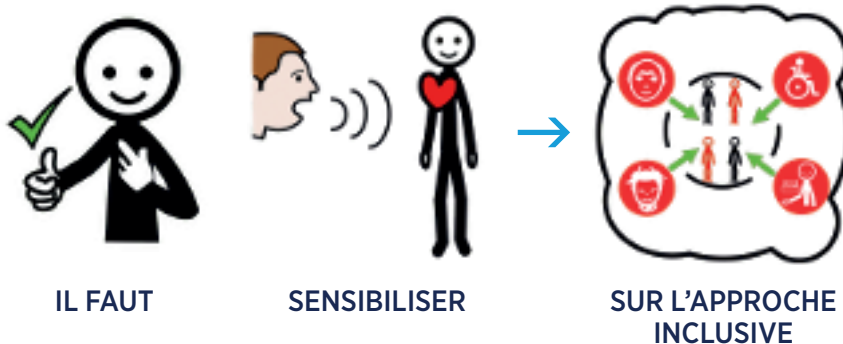


AMBITION HAUTE-GARONNE INCLUSIVE

VERSION EN CAA

CAA : Communication Alternative
et Améliorée

La CAA, ou Communication Alternative et Améliorée, désigne l'ensemble des moyens de communication utilisés pour compléter ou remplacer la parole chez les personnes qui ont des difficultés à s'exprimer oralement.

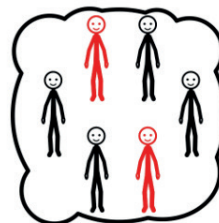




IL FAUT QUE



TOUT LE MONDE



PARTICIPE À
LA SOCIÉTÉ



IL FAUT QUE



TOUT LE MONDE



PUISSE FAIRE LES
MÊMES CHOSES ET
ALLER AUX MÊMES
ENDROITS



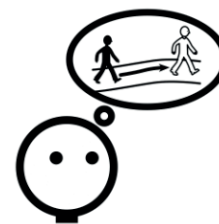
IL FAUT QUE



TOUT LE MONDE



PUISSE CHOISIR



SON PROJET
DE VIE

**AMBITION HAUTE-GARONNE
INCLUSIVE**

SYNTHÈSE SIMPLIFIÉE

Le langage simplifié permet de rendre l'information accessible au plus grand nombre, quel que soit son niveau de connaissance, ses capacités cognitives ou linguistiques.

Le Conseil Départemental veut que ses politiques soient inclusives.

Pour cela, il a fait ce plan d'action.

Ce plan d'action permet de montrer comment on agit pour mettre en place une société inclusive.

D'abord, il faut sensibiliser sur l'approche inclusive.


Cela veut dire apprendre à tout le monde ce qu'est l'approche inclusive.

Par exemple, les personnes qui travaillent au Conseil départemental doivent apprendre ce qu'est l'approche inclusive. Pour être inclusif, il faut aussi sensibiliser sur l'égalité et l'équité.

Il faut que tout le monde vive ensemble dans la société.

Pour cela, il faut par exemple que des élèves qui n'habitent pas au même endroit puissent être ensemble dans la même école.


Cela s'appelle la mixité sociale.



**Il faut que tout le monde puisse participer à la société.
Par exemple, les personnes en situation de handicap doivent
pouvoir faire un travail valorisé.**

**Il faut que tout le monde puisse faire les mêmes choses et aller
aux mêmes endroits.
Pour cela, il faut par exemple que les élèves en situation de han-
dicap puissent aller dans tous les collèges.**

**Enfin, tout le monde doit pouvoir choisir son projet de vie.
Pour cela, il faut accompagner les personnes qui en ont besoin
pour qu'elles choisissent leur projet de vie.**



HÔTEL DU DÉPARTEMENT
1, boulevard de la Marquette • 31090 Toulouse Cedex 9

haute-garonne.fr

